

## Bilan et déterminants de la compétitivité des filières françaises de produits animaux

Depuis le début des années 2000, les filières animales françaises ont vu leur part de marché se dégrader, tant au niveau mondial qu'au sein de l'Union européenne, alors que certains États membres de l'UE ont connu des trajectoires opposées. Afin d'identifier les facteurs à même d'expliquer ces évolutions, et plus généralement d'analyser la compétitivité des filières animales, un projet de recherche piloté par l'UMR SMART-LERECO de l'INRA, et financé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a été conduit entre la mi-2017 et la fin 2018. Cette note présente les principaux résultats de ce travail<sup>1</sup>.

**D**epuis le début des années 2000, les produits d'origine animale français ont vu leur part de marché à l'international se réduire fortement, passant de 9 % des exportations mondiales en 2000 à 5 % en 2016. Au sein du marché de l'Union européenne, la France a également vu sa position se dégrader, alors que certains États membres de l'UE ont connu des trajectoires opposées. Les raisons de cette perte de compétitivité sont largement débattues. Plusieurs rapports ont ainsi mis en avant le rôle des « coûts » (principalement les écarts de coût du travail), comme facteur explicatif du décrochage de la France vis-à-vis de ses principaux concurrents. Néanmoins, ce facteur ne saurait à lui seul expliquer les changements observés, de nombreux contre-exemples montrant que des industries nationales peuvent demeurer compétitives en dépit de coûts salariaux élevés.

Dans ce contexte, le projet de recherche « COMPANI - Compétitivité des filières animales françaises » (encadré 1) a cherché à analyser plus finement la compétitivité de la France vis-à-vis de ses partenaires commerciaux sur le marché des produits d'origine animale. En associant plusieurs méthodes quantitatives et différents niveaux d'analyse (échanges au niveau macroéconomique, performances microéconomiques des entreprises de la filière, etc.), les chercheurs ont analysé les évolutions de la compétitivité des filières animales à l'international, ainsi que les différentes dimensions de cette compétitivité (compétitivité-coût, compétitivité-prix, compétitivité hors prix), afin d'objectiver la réalité de son érosion et d'identifier les leviers d'action pour y remédier.

Dans une première partie, cette note présente les évolutions des parts de marché des filières animales françaises en distinguant ce qui relève de positionnements sectoriels et géographiques et ce qui renvoie à la « compétitivité pure » des filières. Dans un deuxième temps, sont présentés les principaux enseignements issus de l'analyse des rôles respectifs du coût du travail, de la productivité et de la perception de la qualité des produits dans la compétitivité internationale. Plusieurs pistes d'action sont suggérées en conclusion. Les résultats complets de la recherche sont disponibles dans le rapport et les articles associés.

### 1. Comment la compétitivité des filières animales françaises évolue-t-elle ?

#### Une dégradation des parts de marché françaises

Depuis quinze ans, le solde de la balance commerciale française en productions animales est resté assez stable, la hausse des importations venant compenser en grande partie l'accroissement des exportations (+4,3 milliards d'euros (Md€) en 2017 par rapport

#### Encadré 1 : L'appel à projets de recherche sur la compétitivité

Fin 2016, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé un appel à projets de recherche visant à mieux mesurer et comprendre la compétitivité des filières agricoles, agroalimentaires et forestières françaises. Quatre projets ont été retenus :

- comment peut se construire la compétitivité des exploitations laitières françaises aujourd'hui ? identification de leviers structurels, organisationnels et institutionnels ( ENSFEA, LEREPS)
- la compétitivité des filières locales pour la construction bois : état des lieux, enjeux et perspectives d'évolution (Irstea Bordeaux, en partenariat avec l'Irstea Grenoble et l'Institut Technologique FCBA)
- compétitivité des filières animales françaises (Inra UMR SMART-LERECO, en partenariat avec Inra Économie Publique, l'UMR TSE-R et l'UMR Territoires)
- compétitivité hors coût des exploitations agricoles françaises (UMR Territoires, VetAgroSup Clermont, en partenariat avec Ceraq / RMT fromages de terroir et M'RSE Exco FSO, ABioDoc et ITAB).

1. Turolla S., Chatellier V., Cheptea A., Huchet M., Ben Mahmoud B., Bouamra-Mechemache Z., Gaigné C., Latruffe L., Dakpo H., Desjeux Y., Jeanneaux P., Latouche K., Duvaleix-Tréguer S., 2018. *Compétitivité des filières animales françaises (COMPANI)*, financé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'ANR-10-EQPX-17, <https://agriculture.gouv.fr/rapport-appel-projet-de-recherche-competitivite-des-filieres-animales-francaises-projet-compani>.

à la moyenne 2000-2009). Cette tendance contraste avec l'amélioration de la balance commerciale observée dans plusieurs États membres de l'Union européenne (UE), dont l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas et la Pologne, sur la même période. La stabilisation du solde commercial français masque néanmoins un double mouvement avec, d'un côté, une nette détérioration du solde avec l'UE (-2,5 Md€ entre 2000-2009 et 2017) et, de l'autre, une amélioration de celui-ci avec les pays tiers (+2,8 Md€ entre 2000-2009 et 2017). Le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande de produits animaux dans les pays asiatiques, où la consommation progresse (surtout en Chine), stimule les échanges au bénéfice de plusieurs grands pays exportateurs, dont la France. À l'inverse, celle-ci peine à maintenir ses positions commerciales avec ses principaux partenaires. Les désavantages concurrentiels se creusent avec les pays de l'UE et sont particulièrement marqués pour certains secteurs. Entre 2000-2009 et 2017, la détérioration du solde commercial de la France avec les États membres de l'UE est forte dans le secteur avicole (- 866 millions d'euros(M€), en produits laitiers (- 764 M€) et dans le secteur porcin (- 721 M€).

Dans ce contexte, les parts de marché des productions animales françaises à l'international et sur le marché domestique s'érodent. La part des exportations françaises dans le commerce intra-UE est ainsi passée de 14,9 %, en moyenne sur la période 2000-2009, à 9,6 % en 2017. Parallèlement, la part des importations de productions animales en provenance de l'UE sur la consommation intérieure de produits domestiques a connu une progression significative, passant de 12 % en 2000 à 15,5 % en 2015.

### Des évolutions essentiellement liées à la baisse de compétitivité et au choix des pays partenaires

Les évolutions des parts de marché à l'international et de la balance commerciale sont les critères souvent retenus pour évaluer si un pays perd en compétitivité ou non. Néanmoins, ces indicateurs ne fournissent qu'une mesure imparfaite de l'évolution des performances réelles de l'appareil productif. En effet, ils peuvent se dégrader mécaniquement du fait de la spécialisation sectorielle (baisse de la demande mondiale pour le produit exporté) et/ou géographique du pays (ralentissement de la croissance de la demande dans les pays importateurs), sans pour autant que ses performances économiques ne se soient dégradées.

Afin d'isoler plus finement la contribution de la compétitivité à l'évolution des parts de marché de la France, les chercheurs ont développé un modèle économétrique innovant permettant de séparer, dans les évolutions de la performance à l'export, ce qui relève de la spécialisation géographique et sectorielle et ce qui peut être attribué à d'autres facteurs (assimilés ici à la « compétitivité pure »).

Pour l'ensemble des productions animales, les résultats obtenus confirment une perte de « compétitivité pure » du secteur, mais soulignent également le rôle important joué par la spécialisation géographique des exportations françaises dans l'érosion de ses parts de marché globales.

La baisse de la France dans le total des exportations mondiales de productions animales s'explique ainsi, à hauteur de 50 %, par une perte de « compétitivité pure », et respectivement à 40 % et à 10 % par des effets de spécialisations géographique et sectorielle. Autrement dit, les exportations françaises de productions animales souffrent d'une moindre performance économique des entreprises du secteur, mais également d'une concentration des exportations sur des marchés peu dynamiques, principalement les grands marchés européens. Par exemple, le marché italien – première destination des exportations françaises de produits animaux (17 %) – enregistre un des plus faibles taux de croissance des importations. Au contraire, la France n'exporte que marginalement vers les destinations les plus dynamiques, comme le Vietnam, la Pologne, la Chine, l'Indonésie ou encore l'Australie. Ainsi, la proportion des exportations françaises vers le marché chinois (2,4 %) est très inférieure à sa part dans le commerce mondial (5,4 %). Bien que l'ensemble des pays de l'UE souffrent d'une mauvaise orientation de leurs exportations, ce constat est particulièrement marqué pour la France. De plus, et toujours en décalage avec nos principaux concurrents européens, la France se voit pénalisée par la composition sectorielle de ses exportations. En particulier, pour certains produits animaux tels que la viande bovine et celle de porc, la croissance de la demande mondiale est forte alors que la part de la France dans le commerce mondial est marginale.

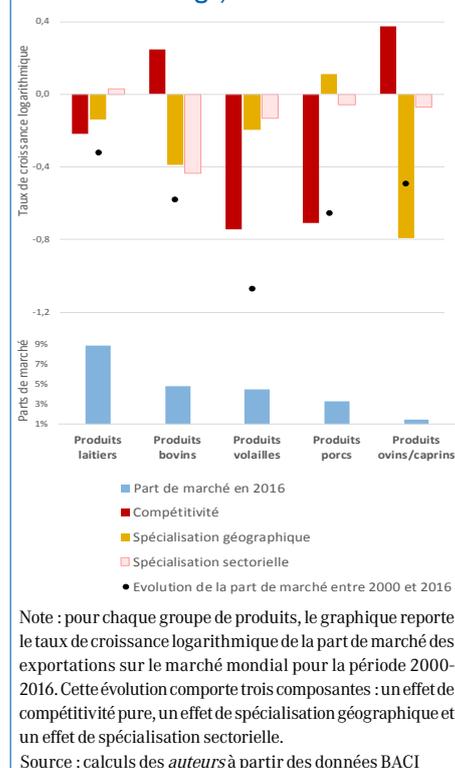
Enfin, si l'on restreint l'analyse au seul marché européen, les effets de spécialisation sectorielle participent d'un même poids que les effets géographiques (25 % chacun) à l'explication de la baisse des parts de marché de la France. Il apparaît ainsi que l'offre de produits animaux exportés par la France est

moins adaptée que par le passé à la demande des partenaires européens (ex. produits à base de viande). Ces changements peuvent notamment s'expliquer par la hausse de la production de chacun des pays partenaires et la modification des régimes alimentaires des consommateurs européens.

### Une importante hétérogénéité entre filières

La même analyse, conduite au niveau de chaque filière, révèle des évolutions de « compétitivité pure » très contrastées (figure 1). La plus forte perte de compétitivité pure mesurée sur le marché mondial est observée pour les filières volailles et porcs (produits transformés et non transformés). À l'inverse, on observe une amélioration notable de la compétitivité pure des exportations de produits issus des élevages bovins et ovins-caprins<sup>2</sup>. Cependant, cette hausse ne suffit pas à compenser les effets de spécialisations géographique et sectorielle défavorables (par exemple, pour les produits issus des élevages bovins, la France exporte en premier lieu des animaux vivants alors que la demande mondiale la plus dynamique concerne la viande), et ainsi à freiner l'érosion des parts de marché de la France pour ces produits.

Figure 1 - Compétitivité de la France par groupes de produits issus de l'élevage, 2000-2016



2. Ce dernier résultat est à interpréter avec prudence en raison du faible montant des exportations françaises de produits ovins et caprins.

## 2. Coût du travail et productivité : quels effets sur la compétitivité ?

Les écarts de compétitivité-coût sont fréquemment mis en avant pour expliquer la dégradation des parts de marché de la France, en comparaison de ses plus proches concurrents. Les débats se cristallisent notamment autour de la question du coût du travail, en lien avec la fiscalité du facteur travail et les normes sociales (ex. salaire minimum, durée légale du travail, recours aux travailleurs détachés), souvent considérées comme trop contraignantes, générant de fait des distorsions au sein même de l'UE. Les productions animales, particulièrement intensives en main-d'œuvre, seraient fortement pénalisées par ces règles différenciées. Les écarts de productivité sont également cités comme un facteur participant à la dégradation des performances de la France.

Les travaux conduits dans le cadre du projet COMPANI ont permis de quantifier le rôle respectif de chacun de ces déterminants sur la compétitivité des productions animales françaises. Pour cela, les chercheurs ont retenu comme mesure de la compétitivité de la filière sa capacité à rivaliser avec la concurrence étrangère sur son propre marché. À partir des données d'Eurostat sur les statistiques structurelles d'entreprises (SSE) et le commerce extérieur (COMEXT), ils ont estimé un modèle permettant d'expliquer la part des produits importés dans un pays relativement aux biens domestiques par un ensemble de variables reflétant les différentes dimensions de la compétitivité prix et hors prix, les préférences des consommateurs (en termes de qualité des produits perçue notamment) et les coûts aux échanges (distance, barrières non tarifaires, etc.).

### Rôle du coût du travail des entreprises agroalimentaires des filières animales

L'analyse des données confirme l'existence de différentiels de coût du travail significatifs entre les pays de l'UE : le coût du travail est globalement plus élevé en France que chez ses principaux concurrents (Allemagne, Espagne, Italie, Pologne), mais inférieur à celui des pays aux niveaux de rémunération les plus élevés, comme le Danemark et les Pays-Bas. Par ailleurs, l'augmentation du coût du travail est plus rapide en France qu'en Allemagne ou en Espagne (les désavantages se creusent donc), mais moins rapide qu'au Danemark, en Pologne ou en Belgique.

Les estimations économétriques sur la période 1997-2015 montrent que les

différentiels de coût du travail influent significativement sur la part des importations comparé à la consommation intérieure de produits domestiques, avec une sensibilité variable selon les produits. La réalisation de scénarios contrefactuels permet toutefois de relativiser l'importance de ce facteur comparé à d'autres déterminants des échanges. À titre illustratif, les chercheurs montrent que, selon le modèle, les importations françaises de produits animaux transformés diminueraient en moyenne de 2 % sur la période si la France avait les mêmes coûts salariaux que l'Allemagne. Cette faible variation s'explique par le fait que les dépenses de personnel ne représentent qu'une faible part (un sixième) des charges d'exploitation des entreprises agroalimentaires, et à ce titre contribuent de façon limitée à la compétitivité-coût des filières. Les industries de la viande de boucherie et de la préparation de produits à base de viandes seraient les premiers bénéficiaires, alors que les industries de produits laitiers seraient légèrement pénalisées, le coût du travail étant aujourd'hui en faveur de la France dans cette industrie.

### Rôle de la productivité des entreprises agroalimentaires des filières animales

Au-delà des coûts des facteurs, la compétitivité dépend également de l'évolution de la productivité, analysée comme la capacité d'une entreprise à transformer efficacement des inputs en outputs, ce qui renvoie à la qualité des processus de production, de l'organisation ou du management, par exemple. Pour analyser plus précisément l'évolution de la productivité des entreprises agroalimentaires françaises dans le secteur des filières animales, une estimation de la productivité totale des facteurs a été réalisée à partir des données sur les statistiques structurelles d'entreprises de l'Insee (dispositif Suse puis Esane) sur la période 1995-2015. Ce travail s'appuie sur des méthodes économétriques récentes permettant de contrôler les principaux biais inhérents à l'estimation de la productivité. Les résultats d'estimation révèlent un essoufflement des gains de productivité au cours de ces vingt dernières années. Les auteurs montrent que la productivité dans le secteur des viandes n'a augmenté que de + 0,2 % par an en moyenne sur la période d'analyse. Un même constat d'atonie est dressé pour le secteur des produits laitiers (fromages + 0,0 % et autres produits laitiers + 0,7 %) et pour les aliments pour animaux (- 0,7 %). Ces résultats masquent toutefois d'importantes disparités entre

les entreprises d'un même secteur, leur taille (en emplois) apparaissant comme un discriminant important. Les entreprises de plus grandes tailles ont ainsi connu une meilleure croissance de leur productivité que les entreprises plus petites. L'estimation des marges brutes par entreprise suggère que, pour préserver leur compétitivité-prix, dans un contexte d'essoufflement des gains de productivité, les industries des productions animales auraient réduit leurs marges, notamment dans les secteurs des viandes et des produits laitiers. Cette compression des marges a pu pénaliser leur capacité à renouveler leur capital de production et à innover.

### Rôle de la productivité des exploitations

L'analyse de la productivité dans le secteur aval des filières animales a été ensuite étendue aux activités d'élevage, grâce à la mobilisation des données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) sur la période 2002-2015. La productivité totale des facteurs a été mesurée à partir d'un indice (l'index Färe-Primont) plus robuste que ceux utilisés classiquement. Contrairement au secteur aval, des gains de productivité significatifs sont observés dans le secteur de l'élevage (bovins viande, bovins lait, ovins-caprins, polyculture-élevage). L'analyse montre que la productivité de ces exploitations a augmenté en moyenne de 18,1 % sur la période, soit une augmentation de 1,3 % par an en moyenne. La plus faible augmentation concerne les exploitations de bovins lait (+ 0,6 % par an en moyenne) et la plus forte celle des exploitations de bovins viande (+ 1,6 %), les exploitations mixtes grandes cultures-herbivores (+ 1,2 %) et celles d'ovins-caprins (+ 1,2%) étant dans une position intermédiaire.

À partir d'une analyse économétrique, les auteurs montrent que ces gains de productivité s'expliqueraient par un changement technologique pour les productions en bovins viande et ovins-caprins, alors qu'ils ont pour origine l'amélioration de l'efficacité technique (meilleure utilisation des facteurs de production à technologie constante) en bovins lait. Dans les exploitations mixtes, l'amélioration des gains de productivité trouverait son origine à la fois dans le progrès technologique et une meilleure efficacité technique. Des analyses complémentaires montrent que les gains de productivité seraient d'autant plus forts que les exploitations sont intensives en utilisation d'intrants, ce qui pourrait s'expliquer (bien que le lien de causalité ne soit pas établi), en

partie par l'absence de prise en compte de biens environnementaux (ex : paysages) ou de pollutions générées dans la mesure de la productivité.

Au total, si les gains de productivité observés dans le secteur amont (exploitations), au cours de ces dernières années, ne se sont pas traduits par une amélioration de la compétitivité des produits agroalimentaires issus d'animaux, c'est au moins en partie en raison de l'essoufflement de la productivité du secteur aval.

### 3. L'importance de la compétitivité hors-prix : la qualité des produits exportés

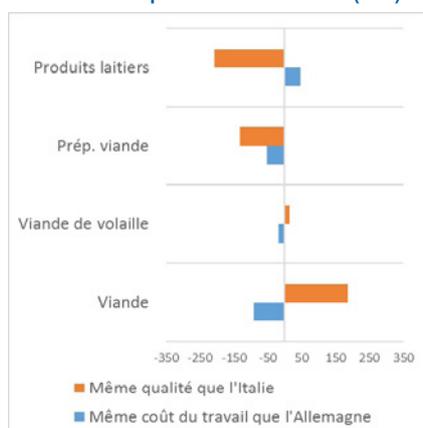
Si les écarts de compétitivité-prix contribuent à l'érosion des performances de la France à l'international, les résultats du projet COMPANI soulignent néanmoins l'importance de la composante hors-prix, pour expliquer la perte de compétitivité des productions animales.

Les estimations relatives aux préférences des consommateurs, dans le modèle décrit en partie 2, montrent que les écarts de « qualité perçue » par les consommateurs, entre pays pour un même produit, expliquent une part importante du taux de pénétration des marchés domestiques par les importations intra-européennes. Ainsi, en moyenne sur l'ensemble des industries agroalimentaires, les produits italiens sont perçus comme légèrement supérieurs en matière de qualité, avec des variations importantes selon les industries (qualité perçue supérieure pour la préparation de produits à base de viande ou les produits laitiers, mais inférieure pour les industries de viande de boucherie ou de viande de volailles). Une simulation contrefactuelle, fondée sur les résultats de ces estimations, indique que si la France augmentait la qualité de ses produits à un niveau comparable à celui de l'Italie, ses importations de produits animaux transformés diminueraient de 2,5 % (soit légèrement plus qu'en alignant les coûts salariaux sur ceux de l'Allemagne) : les produits laitiers et les préparations à base de viande seraient notamment moins soumis à la concurrence européenne sur le marché intérieur (figure 2).

La recherche COMPANI apporte également des enseignements nouveaux sur l'intérêt, pour une entreprise, d'adopter une démarche de qualité de type « appellation d'origine protégée » (AOP), dans le but d'améliorer ses performances à l'exportation. L'estimation d'une qualité perçue par les consommateurs pour chaque triplet « entreprise exportatrice - produit - marché de destination », à partir

de la mobilisation conjointe des données des douanes et de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) relatives à l'industrie fromagère pour l'année 2012, montre que les consommateurs européens (et dans une moindre mesure des pays tiers) considèrent les produits AOP comme ayant une plus grande qualité. Cela permet aux entreprises françaises de mieux valoriser leurs productions sous label AOP - en moyenne de 11,5 % à produit et destination comparables (figure 3) - et ainsi de couvrir leurs coûts de production plus élevés, tout en

Figure 2 - Impact d'une modification du coût du travail et de la qualité sur les importations françaises de produits d'origine animale en provenance de l'UE (M€)



Note : ce graphique reporte les résultats dans le cas où le coût du travail en France serait identique à celui de l'Allemagne, ou dans le cas où la qualité des produits français serait identique à celle des produits italiens. Les montants reportés correspondent à la moyenne annuelle des variations d'importations simulées pour la période 1997-2005.

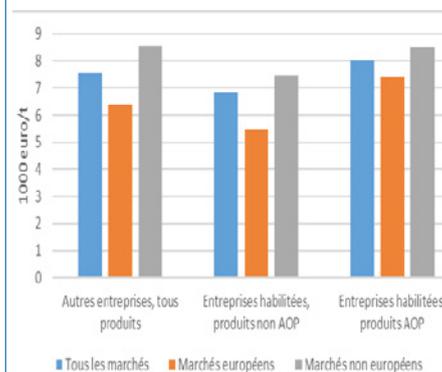
Source : calculs des auteurs d'après les données SSE et COMEXT

restant compétitives. De plus, cette perception accrue de la qualité des produits AOP permet aux entreprises d'accéder plus facilement à de nouveaux marchés européens, ainsi qu'aux marchés des pays tiers disposant de systèmes de reconnaissance des indications géographiques. Néanmoins, l'étude n'a pas mis en évidence d'effet du label AOP sur les volumes exportés.

\*

Plusieurs pistes d'action ressortent des résultats de la recherche COMPANI. En premier lieu, les travaux montrent que l'amélioration des performances économiques de la France, à l'international, pourrait reposer sur des stratégies agissant conjointement sur les composantes « prix » et « hors-prix » de la compétitivité. Les facteurs influençant les coûts de production (charges salariales et productivité), ainsi que ceux

Figure 3 - Valeur unitaire médiane des exportations de fromage en 2012



Note : ce graphique reporte les valeurs unitaires médianes des produits fromagers (sous label AOP ou non) exportés en 2012 par les entreprises françaises (habilitées à produire sous label AOP ou non), par destination.

Source : calculs des auteurs à partir des données des douanes et de l'INAO

contribuant à l'amélioration de la qualité des produits, ont impacté dans leur ensemble la compétitivité de l'industrie agroalimentaire des filières animales au cours des vingt dernières années.

Les auteurs mettent néanmoins en exergue que les stratégies de différenciation par la qualité jouent un rôle prépondérant dans la capacité des filières animales à rivaliser avec la concurrence étrangère. Ils recommandent donc de continuer à encourager les mesures permettant d'améliorer la qualité des produits et de la signaler aux consommateurs. À ce titre, les stratégies d'identification et de protection des AOP françaises, hors du marché communautaire, leur paraissent à poursuivre, afin que l'impact positif de ces appellations sur les exportations dépasse les frontières européennes.

**Stéphane Turolla**  
UMR SMART-LERECO, INRA  
**Raphael Beaujeu**  
Centre d'études et de prospective

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Secrétariat Général**

Service de la statistique et de la prospective  
Centre d'études et de prospective  
3 rue Barbet de Jouy  
75349 PARIS 07 SP  
Sites Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

**Rédacteur en chef : Bruno Héruault**  
Mel : [bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)  
Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP  
Dépôt légal : À parution © 2019